

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

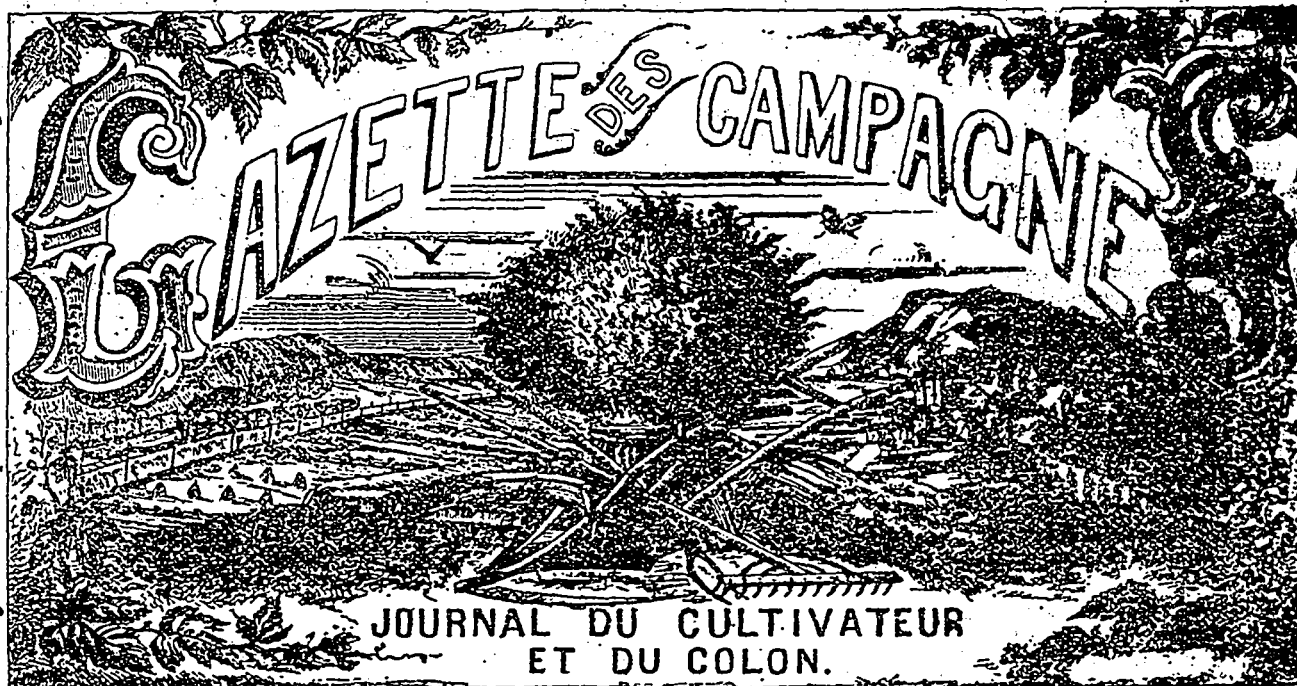
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

RETARD.—Nous avons été priés d'assister à une séance du Comité Exécutif du Conseil d'Agriculture, à Montréal, la veille même où ce numéro devait paraître. Comme ce départ nous obligera à une absence de quelques jours, nous ne pourrons distribuer le présent numéro que le 15, quoiqu'il ait été imprimé le 11 mai. Nous espérons que ce voyage sera à l'avantage de nos abonnés.

SOMMAIRE

Causerie Agricole : Culture du trèfle (Suite).—Principaux emplois du trèfle.—Assolement.

Revue de la Semaine : Comment se passent les journées de Sa Sainteté le Pape Pie IX, au Vatican.—Le Calvaire et le Vatican ; Jésus-Christ et Pie IX.

Sujets divers : Culture de betteraves à sucre ; circulaire de l'Hon. Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec à ce sujet.—N'émigrez pas ; conseils à ceux qui désirent se rendre aux Etats-Unis.—Soins à apporter aux abeilles, dans le cours du mois de mai.

Petite chronique : Nos manufactures de fromage.—La pêche aux loupes-marins à St. Jean de Terre-Neuve.

Recettes : Amorce merveilleuse pour attirer les renards à l'affût.—Moyens singuliers pour tirer les renards à l'affût.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU TRÈFLE (Suite.)

Principaux emplois du trèfle.—Le principal objet auquel on puisse employer avec beaucoup d'avantage le trèfle en vert, c'est la nourriture et même l'engrais des porcs, en leur faisant pâturer dans une tréfière close, lorsqu'on veut la détruire, et dans laquelle il y ait de l'eau pour les abreuver. Un grand nombre de faits attestent que cette

nourriture est très analogue à leur constitution, et qu'au moyen de l'exercice qu'ils prennent ainsi en plein air, ils jouissent d'une excellente santé, se développent promptement, et finissent par engraisser. Ils détruisent encore une grande partie des racines nuisibles qui peuvent se trouver dans le champ, et ajoutent leur engrais à l'engrais végétal qui y reste.

" Il faut seulement, disent certains vétérinaires, avoir soin d'en écarter les truies pleines, auxquelles le cause des tranchées qui les font avorter ; mais lorsqu'elles ont mis bas, il leur est aussi nécessaire qu'il leur aurait été nuisible auparavant.

" Ce qui paraît, observe un célèbre agronome, M. Gilbert, s'être opposé jusqu'ici à ce que cette culture ne s'étendit, c'est surtout la funeste propriété qu'a le trèfle de causer des tranchées, des météorisations souvent mortelles aux animaux auxquels on le donne en vert, sans ménagement, ou chargé d'humidité ; mais outre qu'il y a plusieurs moyens d'arrêter ces accidents que nous avons rapportés, il est bien aisé de sentir qu'il est plus facile encore de les prévenir." Il indique comme un excellent préservatif employé avec un succès complet un moyen dont l'efficacité a été constaté ici, et qui consiste à faire boire les animaux avant de leur faire prendre cette nourriture. Nous ajouterons qu'en leur faisant prendre en petite quantité à la fois, surtout en commençant, et lorsqu'elle n'est chargée ni de rosée ni de pluie, on prévient très efficacement cet inconvénient, résultat ordinaire des négligences à cet égard.

On peut faire consommer le trèfle en vert aux bestiaux de deux manières principales, ou sur le champ même en pâturant, ou à l'étable en étant fauchés. La première manière, qui convient davantage pour l'exercice et la santé

des bestiaux, et surtout pour les porcs, est moins avantageuse sous le double rapport de l'économie du fourrage et de son effet sur le sol, ainsi que nous le démontrons en nous occupant de l'assolement. Nous avons déjà vu que le trèfle séparé trop tôt de sa racine produisait plus d'un quart de moins que lorsque ce retranchement était fait à temps, et la différence du produit du trèfle pâturé comparé avec celui du trèfle fauché, est souvent de moitié à l'avantage du dernier, comme nous en sommes assuré, indépendamment de son action défavorable sur le sol, comme nous le verrons plus loin.

Assolement.—“Le trèfle est la plante par excellence pour alterner les récoltes sur les terres auxquelles il convient; lorsqu'il est bien cultivé, toutes les céréales qui lui succèdent donnent des produits considérables.”

Cette incontestable vérité n'est pas suffisamment connue; elle est encore ignorée dans un grand nombre d'endroits. Cependant elle devrait être gravée partout en caractères ineffaçables, comme une maxime fondamentale de prospérité agricole nationale.

Examinons les principaux moyens d'en tirer parti sous l'intéressant rapport de l'assolement.

“Le trèfle que je sème sur un terrain bien préparé, dit M. Lullin est toujours très-beau, très-épais, absolument net de mauvaises herbes, donne un produit considérable, et le blé qui lui succède est toujours plus beau et mieux grainé qu'après une jachère complète.”

Cet agriculteur recommande pour les terres qu'il appelle légères l'assolement suivant: Première année, plantes sarclées et fumées; seconde, orge ou avoine avec trèfle; troisième, trèfle; et quatrième, blé. Il indique pour les terres fortes celui-ci: Première année, fèves fumées et sarclées; seconde, blé; troisième, trèfle; quatrième, blé.

Avec ces assolements comme l'ont constaté plusieurs cultivateurs, avec des soins de culture répétés, des engrais abondants, des sarclages fréquents et soigneusement faits, le fermier s'assurera de riches récoltes de toutes espèces, et une grande quantité d'excellents engrais.

Avec les précautions convenables, le trèfle est le plus puissant améliorateur des terres que l'on connaisse.

Nous lisons dans un excellent ouvrage de la Société d'observation de Bretagne l'exemple bien remarquable et bien digne d'éloges d'une veuve Gougeon que nous croyons devoir reproduire ici: “Après avoir commencé l'exploitation de sa ferme, sans s'écarter des pratiques des laboureurs ordinaires, ayant senti d'elle-même les changements qu'elle devait apporter aux méthodes du pays, et guidé par ce bon esprit, qui seul peut apprendre à observer et à deviner la nature, elle couvrit de trèfle une partie très étendue de ses terres, malgré les contradictions de ses propres enfants, ses premiers contradicteurs, et non-seulement elle obtint par ce moyen de bonnes récoltes dans les champs où les fermiers qui l'avaient précédée savaient à peine en obtenir de médiocres; mais elle porta la fécondité sur des terrains autrefois incultes.”

Le trèfle moins abondant dans ses produits que la luzerne, se prête mieux, par sa durée bisannuelle, au système alternatif; d'ailleurs, il est moins difficile sur la qualité du sol qui lui convient toujours, s'il n'est ni graveloux, ni sablonneux, ni d'une nature trop sèche, et s'il a environ un pied de profondeur. D'après ces motifs, nous devons lui donner la préférence sur toutes les autres plantes vivaces pour en étendre la culture et la traiter en grand.

D'après des exemples nombreux et concluants que nous pourrions offrir, constatant la bienfaisante influence du

trèfle sur l'accroissement du produit du blé, nous nous croyons en droit d'établir en principe de culture incontestable, cette précieuse vérité: *Une belle récolte de trèfle assure une belle récolte de blé!*

Cependant, malgré les avantages reconnus au trèfle, on lui a fait plusieurs reproches que nous devons examiner ici.

On lui a reproché d'alléger beaucoup trop le sol et de le rendre creux, pour se servir de l'expression consacrée; mais outre que l'art offre différents moyens de remédier à cet inconvénient, qui n'a lieu que dans les terres légères, il devient une ressource très-précieuse dans les terres argileuses et compactes, dans lesquelles il réussit assez bien lorsqu'elles sont convenablement préparées; ses racines, en rompant l'aggrégation des molécules terreuses, corrigent, détruisent même le vice qui s'oppose si puissamment à la fécondité de ces terres. Qu'on compare les effets de ce moyen si simple avec ceux des instruments aratoires auxquels on applique des forces si considérables pour triompher de la résistance que ce sol rebelle leur oppose sans cesse, qu'on compare surtout les dépenses et qu'on décide. L'emploi du rouleau et du parcage remédie, d'ailleurs, complètement à cet amaublissement lorsqu'on croit devoir en redouter les effets.

Nous avons déjà répondu au reproche relatif aux météorisations, que son fourrage vert occasionne quelquefois, et à la difficulté de convertir le trèfle en fourrage, par un foinage convenable.

On a aussi reproché au trèfle de laisser après lui l'un des plus grands fléaux des céréales, le mildew.

Nous répondrons à cela qu'il ne laisse après lui que ce qui existait sur le champ avant lui, soit en racines soit en semences nuisibles; nous n'assurerons pas, avec quelques auteurs, qu'il les détruit toujours efficacement, parce que nous ne l'avons jamais observé; mais nous pouvons assurer qu'il ne fait au plus que favoriser le développement des germes et des racines qu'il couvre de son ombrage et qui peuvent y résister; toutes les fois que le champ est réellement purgé de ces ennemis, comme il doit toujours l'être avant qu'on l'y admette, il le laisse dans même état, après sa culture, indépendamment de l'amélioration que sa destruction y apporte.

“Le trèfle, disent certains agronomes, enrichit ou appauvrit le sol, suivant que sa culture est bien ou mal dirigée.”

Enfin on lui a encore reproché de laisser promptement la terre qui lui fournissait une partie de sa nourriture, et de finir par ne donner que des produits faibles et peu abondants.

Un assez grand nombre d'endroits où le trèfle est cultivé avec succès, sur les mêmes terres, à des retours périodiques, comme il l'est en Angleterre ou ailleurs, depuis des siècles, répondent victorieusement à cette inculpation. Cependant il ne faut pas croire que le trèfle fasse exception au principe que nous avons établi et développé, qui reconnaît qu'il est généralement avantageux de reculer, le plus possible, le retour des mêmes végétaux sur le même champ. Assurément s'il y revient trop fréquemment, s'il y revient surtout sans toutes les précautions convenables pour assurer son succès, ses produits iront en décroissant, et il n'y a rien que de très-naturel, rien qui ne soit conforme à la loi commune aux autres végétaux; mais un cultivateur instruit et qui sait se rendre compte de ses expériences, peut toujours prévenir cet effet, en variant ses cultures à propos.

“On doit, dit M. de Péro, éviter le retour fréquent du

trèfle sur les terrains même qui lui conviennent le mieux : la terre ne s'en lassera jamais, s'il ne reparait qu'après un intervalle de six ans, ou au moins de quatre ans. La cinquième ou sixième partie d'un domaine pourrait être constamment occupée par le trèfle. Sa véritable place dans un cours de moisson judicieux devrait être celle-ci : 1o. fèves, vesces ou dragées sur le terrain bien fumé ; 2o. froment ; 3o. trèfle ; 4o. froment : ou bien : 1o. racines sur terrain bien défoncé et bien amendé, ou blé-d'inde sur terrain bien fumé ; 2o. avoine avec trèfle ; 3o. trèfle ; 4o. froment. Ou bien en terrain amaigri : 1o. engrais végétal ; 2o. froment ; 3o. trèfle ; 4o. trèfle ; 5o. froment."

La dernière rotation laissant subsister le trèfle au-delà du terme qui nous paraît généralement le plus convenable devrait, il nous semble, en reculer le retour, d'après le même principe qui établit encore que *ce retour doit être d'autant plus différé pour chaque végétal, que son analogue aura occupé originellement le sol plus longtemps, et l'aura plus épuisé et souillé*, car il a été remarqué que lorsque la durée de cette plante se trouve ainsi prolongée, non-seulement elle prépare moins bien le sol pour le blé qui la suit ; non-seulement ses produits sont diminués, encore que par une suite nécessaire de ce dernier résultat, elle le salit souvent.

M. Pictet, qui admet également ce principe dans son *Traité des assolements*, après avoir reconnu que la récolte de la troisième année du trèfle est ordinairement faible, parce qu'une partie des plantes ayant péri dans le second hiver, les vides se trouvent remplis par des gramons dont la croissance est spontanée, ajoute : " Il est plus profitable de ne laisser le trèfle que dix-huit mois en terre. Ce n'est pas tant sous le rapport de la diminution de la récolte du fourrage qu'il importe de ne pas laisser le trèfle en terre jusqu'à la troisième année ; mais c'est par la raison que, dans un trèfle où les plantes sont rares, les chiendents prennent le dessus, et que leurs racines ayant le temps de se multiplier et de se fortifier, ces chiendents nuisent essentiellement à la récolte des grains qui succèdent au trèfle.

Dans certains pays, on défriche généralement le trèfle après une année de produit, depuis qu'on a reconnu qu'en prolongeant son existence le blé était moins abondant et moins net, et quelquefois on y fait consommer le dernier regain par les moutons, on les y parquant.

M. de Ballieu nous donne des détails fort intéressants que nous devons transcrire ici :

" J'ai cultivé, dit-il, pendant plusieurs années, du trèfle et du sainfoin ; je les semais avec les avoines ; un mois après la récolte de l'avoine, j'avais une pâture qui me durait jusqu'aux gelées, pour plusieurs espèces de bestiaux.

Au printemps suivant, je faisais répandre du fumier sur le trèfle ou sainfoin ; et à la fin de juin je les faisais faucher ; après cette récolte, je faisais labourer pour ensemencer en blé. Dans les années humides, je n'ai point eu de peine à faire les labours et les semences. J'ai été obligé de renoncer à cette manière de cultiver le trèfle et le sainfoin, à cause de la difficulté de faire les labours et les semences dans les années de sécheresse.

" Pour ne pas tomber dans cet inconvénient, et ne pas renoncer à la culture du trèfle et du sainfoin, qui fournissent une quantité prodigieuse du fourrage, et par le moyen desquels on peut doubler et tripler les bestiaux dans une ferme, j'ai distribué mon terrain en quatre soles ; je sème avec les avoines et du sainfoin ; après la récolte des avoines, je mets les bestiaux sur le trèfle et le sainfoin qui ont

poussé, et j'y fais parquer les moutons jusqu'aux gelées, si je n'ai point de fumier à y répandre.

" L'année suivante, au lieu de ne faire qu'une coupe de ce trèfle ou sainfoin, j'en fais deux, ou même trois suivant la fraîcheur ou la sécheresse de l'année, et après les deux ou trois coupes, j'y fais paître les bestiaux et parquer les animaux jusqu'aux gelées. Au printemps suivant, je donne les premiers labours, et je fume ces terres pour les préparer à recevoir du blé l'automne suivant.

" Cette manière de cultiver les terres me paraît la meilleure et la plus avantageuse, parce que récoltant beaucoup de fourrage, on peut aussi nourrir beaucoup de bestiaux qui fournissent une grande quantité d'engrais, sans lesquels on ne peut avoir d'abondantes récoltes."

REVUE DE LA SEMAINE

Au moment où les feuilles révolutionnaires recommencent à prondre les bruits les plus alarmants, et heureusement les plus faux, sur la santé de Pie IX, nos lecteurs aimeront à apprendre de l'un des hommes qui voient le Pape tous les jours, Mgr Nardi, comment se passent les journées de ce Pontife que les désirs parrioides de l'impie-té assassinent tous les jours, et qui, partout, supporte des fatigues et se livre à un travail quotidien dont les plus robustes seraient effrayés.

" Nous empruntons à l'*Univers* la traduction qu'il a publiée de la *Voce della Verità*, dont Mgr. Nardi est l'un des plus éloquents et des plus énergiques rédacteurs :

" C'est un grand spectacle qui se renouvelle tous les jours, sans jamais rien perdre de sa beauté merveilleuse. Quel souverain en Europe voit autour de lui quelque chose de semblable !

" Il est midi. Déjà les premières antichambres sont remplies d'hommes, souvent du clergé et autres classes sociales. A côté du missionnaire arrivé du Japon ou de l'Australie, vous voyez des uniformes d'officiers des Etats Unis, d'Angleterre ou de France. Ce monsieur vêtu d'un simple frac noir est un ancien ministre qui connaît plusieurs cours, il peut les comparer avec celle-ci. Tout près de lui se trouve un homme de lettres ou un savant dont la vie s'est écoulée dans l'étude : pour la première fois peut être il sent combien sont de peu de valeur les travaux et la science elle-même sans la lumière et la chaleur de la foi. Plus loin c'est un jeune homme d'illustre famille française ou anglaise ; ônu, il baise la main qui bénit avec une tendresse paternelle et une autorité divine.

" Dans d'autres antichambres se trouvent de pauvres gens du peuple ou des artisans, parce que la faveur n'est refusée à personne, pas même aux dissidents. Il y a peu de jours nous voyions deux ministres de l'Eglise anglicane prosternés aux Pieds du Saint-Père lui baiser et lui baiser vivement les mains : ils pleuraient d'émotion, et Pie IX leur a dit et commenté doucement cette parole du Christ : *Venite ad me.*

" Tout cela n'est pourtant que le prélude. Après les antichambres viennent les Loges, ces loges admirables que le temps avait ruinées ; et que Pie IX a admirablement restaurées, grâce aux pinceaux de Consoni et de Mantovani. Sous ces pinceaux revivent aujourd'hui les œuvres de Jean d'Udine et de l'école de Raphaël.

" Samedi dernier (veille des Rameaux) cent-cinquante ou deux cents personnes étaient là pressées sur deux longues lignes. Nous disons samedi : il faut dire tous les jours ; la première chose que chacun demande en venant à Rome, c'est

n'est ni le Panthéon, ni le Colysée, ni Saint Pierre, ni les galeries, mais Pie IX. Sur ce point, il n'y a distinction ni de patrie, ni de condition, ni même de croyance.....

“ Le Saint-Père commence à voir les familles l'une après l'autre, s'arrêtant quelque peu auprès de chacune. Celle-ci est une famille belge et vous la reconnaissez à cette affection profonde que le respect peut à peine contenir. A côté une famille française; voyez sa vivacité, son ardeur, entendez ces paroles où la chère France n'est jamais oubliée. Ah! France, France, que n'es-tu toute là devant cet homme qui t'aime tant! Après la famille française est renouvelée une famille allemande du Rhin ou de la Westphalie, dont les fils se sont peut-être rencontrés sur les champs de bataille de Lorraine avec les fils de la famille française. Mais ici s'arrêtent les colères: il n'y a ni français, ni allemands, ni autrichiens, ni italiens. Ici est la patrie commune, le terrain neutre par excellence où le Christ et son vicairé régneront seuls. Les idiomes sont divers, mais la foi est une, ou si, par exception, la croyance est autre, l'œuvre de Luther et de Henri VIII reçoit une secousse que l'écrase ou au moins l'ébranle profondément.”

— Nous croyons intéresser nos lecteurs et les attacher de plus en plus à la Chaire de Pierre en leur mettant sous les yeux l'écorit suivant qui a pour titre “ Le Calvaire et le Vatican,” que nous lisons dans la *Revue Catholique de Troyes*:

“ Au moment où l'Eglise rappelle à ses enfants, d'une manière plus sensible et plus émouvante, le grand drame qui s'accomplit, il y a dix-huit siècles, sur le Calvaire, la pensée se reporte malgré soi au Vatican; elle fait un rapprochement entre les deux cités prédestinées, Jérusalem et Rome, et en méditant sur le crucifiement matériel de notre Sauveur sur la montagne du Calvaire, on ne peut s'empêcher de songer aussi au crucifiement moral de Pie IX dans le Vatican.

“ Le premier trait de ressemblance entre les deux crucifiés se trouve dans la qualité de leurs ennemis. Pendant les dix-huit heures de sa passion, Jésus fut la victime des haïns, des rivalités jalouses, de la faiblesse et de l'aveuglement du Sanhédrin, d'Hérode, de Pilate, des soldats et du peuple. Dans la longue passion de Pie IX, si nous retrayons l'ordre sacerdotal, nous rencontrons parmi ses adversaires et ses bourreaux tous les ordres politiques, militaires et populaires qui étaient représentés à Jérusalem, avec cette différence pourtant que les auteurs du crucifiement de Pie IX ne sont pas Romains. Quant à leurs qualités morales, elles ont toute la turpitude et la perversité des bourreaux de Jésus-Christ.

“ Le Sauveur les avait dépeints peu de jours avant sa mort: *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites; et dans une autre rencontre, il les avait appelés Fils de Satan.*

“ Pie IX n'a pas cessé de flétrir en termes énergiques les menées ténébreuses des ennemis de l'Eglise. Ces hommes sont les dignes successeurs des Scribes et des Pharisiens, et les surpassent même en hypocrisie. Les Juifs admettaient du moins l'existence de Dieu et professaient son culte. Les ennemis de Pie IX nient la Divinité, et ne voient un culte qu'à l'or et à la matière.

“ Le second trait de ressemblance est dans les prétextes que les uns alléguèrent pour persécuter Jésus-Christ, et que les autres emploient encore contre Pie IX.

“ Le récit évangélique nous donne quatre prétextes. Le premier est le plus radical: “ Que ferons-nous, car cet homme opère beaucoup de prodiges? Si nous le laissons

“ en liberté, le peuple le suivra, et les Romains viendront s'emparer de notre pays.” C'était là, disons-nous, un prétexte, car la véritable raison de leur haine contre Jésus, c'est qu'il opérait beaucoup de miracles.

“ Les trois autres prétextes qu'ils produisirent devant Pilate pour obtenir la condamnation de Jésus, sont d'une infamie et d'une audace infinies. Ils l'accusèrent de sédition: *Cet homme soulève le peuple; de rébellion: Il refuse de payer le tribut à César; enfin d'usurpation: Il se proclame le Christ Roi.*

“ On recourait aux raisons de la politique, ce qui s'est renouvelé pour Pie IX. Qu'a-t-on allégué avec le plus de force et le plus d'instance contre le Saint-Père? La liberté, l'unité, l'indépendance de l'Italie, inconciliables, disait-on, avec son pouvoir temporel. Cela est si évident que toute preuve est inutile. Pour s'emparer de Rome, quel motif a-t-on mis en avant? Le Pape était cause du bouleversement de l'Italie. Son pouvoir temporel était une source continue d'agitation, et menaçait la sécurité publique. Ainsi, on le voit, dans leur substance, dans leur forme et jusque dans leur but, les prétextes inventés pour crucifier Jésus sont identiques à ceux mis en avant contre Pie IX. Il existe cependant entre eux un autre point de ressemblance qu'il ne faut pas oublier, c'est la lâcheté, la bassesse de l'âme de leurs ennemis.

“ Le grand crime de Pie IX est d'être le Vicairé du Christ, son représentant infailible; ne pouvant atteindre Dieu, ils attaquent celui qui le représente sur cette terre. Donc, la même raison qui demandait la mort du Christ demande aujourd'hui la mort de l'Eglise et de son Chef.

“ Le crucifiement du Sauveur, considéré même sous le point de vue de la plus vulgaire légalité, fut l'acte le plus injuste, le plus injuste. Encore ici nous trouvons une ressemblance étonnante avec le crucifiement de Pie IX.

“ Plusieurs juriconsultes érudits et pieux ont étudié avec soin la cause de Jésus, et ils ont énuméré toutes les illégalités commises dans ce procès. Voici les plus notables: Jésus fut arrêté sans aucun indice de culpabilité. On procéda envers lui par des injures, au lieu de l'examiner. Les juges furent en même temps parties, magistrats et accusateurs; les inquisiteurs subornaient les faux témoins, crime coupable de mort, suivant les lois juives. Il fallait établir des preuves contre lui, ce qui ne se fit point. On lui enleva la liberté de se défendre; on ne prouva point que ses affirmations étaient fausses, puisqu'on le condamna parce qu'il se disait Dieu. On ne lui donna pas de défenseurs, et on le jugea avant qu'il fût reconnu coupable, de l'aveu même de Pilate, qui le déclara innocent, tout en le faisant flageller, et enfin le faisant mourir sur la croix, au lieu de le lapider, supplice des blasphémateurs.

“ La conduite des ennemis du Pape a été la même. Pie IX est dépoillé, prisonnier, sans la plus minime apparence de légalité, ce qui est la plus énorme injustice.

“ Après le supplice du fouet, des épines, de la croix, ce qui fut le plus cruel pour Jésus fut d'endurer les outrages de ses ennemis. Pie IX, lui aussi, a bu à ce calice d'amertume; il l'a épuisé jusqu'à la lie.

“ Chez Caïphe, le sauveur fut souffleté, on lui cracha à la figure. Pie IX a reçu les mêmes outrages des apostats, des renégats de la foi et de la hiérarchie catholique; on a flétri sa tiare et sa majesté.

“ Hérode avec sa cour s'est moqué de Jésus; on le traita de fou. A Pie IX, ceux qui l'ont découronné font subir les mêmes outrages; on le regarde comme un vieillard faible et insensé.

“ Devant Pilate, la populace gagnée par la Synagogue simule un plébiscite, et demande Barrabas en place de Jésus, qui fut rejeté comme Sauveur de son peuple. N'a-t-on pas fait les mêmes affronts à Pie IX, véritable père du peuple italien et le plus ardent défenseur de sa sécurité et de son indépendance même civile ?

“ Dans le prétoire de Pilate, Jésus fut couronné d'épines, recouvert d'un lambau d'écarlate et regut un jonc pour sceptre ; il fut dans cet état salué roi des Juifs. Les soldats païens joignirent ici leurs insultes à celles de la Synagogue et des Juifs, et flétrirent sa dignité de roi. Pie IX ressent les mêmes affronts de la part des anti-chrétiens, qui lui ravissent les insignes de sa royauté et le traitent de roi de théâtre. Ils appartiennent tous à la race des prétoriens de Pilate.

“ Jésus fut mis à la croix par ses compatriotes les Israélites ; Pie IX est crucifié par ceux de sa nation, à la différence qu'ils sont en petit nombre, tandis que c'était toute la ville de Jérusalem qui demandait la mort de Jésus. Mais il y a une autre différence : ceux qui furent les ministres immédiats du crucifiement de Jésus étaient des païens de Rome, et les bourreaux immédiats de Pie IX sont bien des Italiens, mais non de Rome. Ajoutons encore un genre de douleur qui se ressemble dans les deux victimes.

“ Jésus, sur la croix, se plaignait à son Père d'être abandonné, non pas qu'il fût en rien séparé de son Père quant à la divinité ; mais pour la punition de nos fautes dont il s'était chargé, il fut privé de toute consolation dans sa longue agonie. Comme disent les commentateurs, toute joie spirituelle fut ravie à son âme, et il entendit les Juifs lui répéter ces amers sarcasmes : *S'il est Dieu, qu'il descende de la croix.*

“ Les amis et les ennemis de Pie IX s'accordent à voir en lui un homme dépourvu de tout secours humain. Ses amis pleurent sur son sort, ses ennemis s'en réjouissent, et non est qui adjuvet. Dieu a voulu que son vicaire reproduisit en quelque manière cet affreux état d'abandon universel.

“ Les ténèbres se répandirent sur la terre au moment où Jésus fut crucifié. Depuis que le Pape est prisonnier, n'avons-nous pas été témoins du même prodige moral ? Quelles ténèbres dans les esprits sectaires, dans les cabinets de l'Europe, dans les peuples ! Ténèbres mystérieux sur les vérités les plus élémentaires, de la religion, de la probité, de la civilisation, de l'honnêteté et de la justice !

“ La terre semble aussi s'être ébranlée, et la chute de la France a accompagné celle du Pape. Et tant qu'il ne sera pas, lui aussi, ressuscité, il n'y aura plus de repos pour l'Europe.

“ Un troisième signe étonnant de la mort de Jésus : les pierres se fendirent et se brisèrent. Aujourd'hui, les pierres angulaires de la civilisation vacillent ou se brisent.

“ Après la mort de Jésus, le cœur de plusieurs de ses bourreaux se changea, et ils se convertirent. Nous avons vu aussi beaucoup de ceux qui avaient travaillé à la chute de la Papauté se frapper la poitrine et confesser ouvertement leurs erreurs.

“ Si quelque chose avait pu adoucir les dernières heures du Sauveur, la présence de sa Mère, de saint Jean, des saintes Femmes, était une source de consolation intérieure. Pie IX a près de lui la Mère de Jésus qui le soutient, et toute l'Eglise, dont saint Jean était l'image. Sur la croix Pie IX est plus grand, plus glorieux, plus vénéré, plus aimé que tous les rois de l'univers sur leurs trônes. Et lui se vérifie ce que Jésus avait dit de lui-même : “ Quand je

serai élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. ”

“ Jésus avait annoncé qu'il ressusciterait le troisième jour, ce qui arriva en effet. Qu'en sera-t-il de Pie IX ? Les portes de l'enfer ne doivent pas prévaloir contre l'Eglise ; parole infallible qui doit épouvanter les envahisseurs de Rome. Oui, la Papauté ressuscitera, et l'on peut même espérer que Pie IX triomphera ; mais quand ? Nous ne savons pas la durée des trois journées du sépulcre, mais nous sommes sûr que le triomphe viendra.

“ Les bourreaux prennent leurs précautions pour garder le tombeau et sceller la pierre. Inutiles efforts ! Qu'ils redoublent leurs gardes ; à l'heure venue, l'ange vengeur brisera les portes de la prison et ensevelira sous leurs débris les bourreaux et leurs satellites. Et qu'ils en soient bien convaincus, cela viendra plus tôt qu'il ne le pensent, car déjà l'on entend le sourd craquement, présage de la chute de leur sacrilège édifice.”

Culture des betteraves à sucre

Nos lecteurs savent que depuis déjà plusieurs années le Gouvernement de la Province de Québec a manifesté le désir de voir s'introduire dans notre pays des manufactures de sucre de betteraves ; il a pour cela voté un octroi d'argent considérable pour en faciliter l'introduction. Des expériences ont été faites en quelques endroits quant à la culture de cette betterave, et le résultat obtenu a été avantageux, tant par son rendement que par ses qualités saccharines. Cependant on s'est contenté jusqu'ici qu'à des expériences bien limitées, et aucune tentative n'a été faite dans le but d'établir des manufactures de sucre de betteraves, quoique notre Gouvernement Provincial ait offert \$7,000 à la première association qui se livrerait efficacement à cette exploitation lucrative.

Le Gouvernement de Québec arguant la possibilité d'une semblable industrie dans le pays, a décidé d'établir pour ainsi dire un concours pour la culture de cette betterave, en offrant gratuitement des graines de betteraves aux cultivateurs intelligents qui voudront bien en tenter l'essai. Les conditions établies pour ce concours permettra au Gouvernement de se rendre compte à l'automne prochain, des localités où cette culture pourrait être établie sur une grande échelle. Nous espérons que les cultivateurs apporteront à cette expérience tout le soin nécessaire pour s'assurer un bon rendement et offrir par là au Gouvernement l'assurance de la possibilité d'introduire dans le pays de semblables exploitations.

Il y a déjà quelques mois que M. le Directeur de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne a acheté des graines de betteraves à sucre, afin d'en tenter l'essai. On nous informe que deux arpents de terre seront consacrés à cette expérience, et que même on tentera, sur une petite échelle, la fabrication du sucre.

Dimanche dernier, M. J. D. Schmouth, professeur d'agriculture, donnait une conférence à l'école d'agriculture de Ste. Anne devant un auditoire nombreux de cultivateurs, et traitait de la culture de la betterave à sucre. Plusieurs ont témoigné le désir d'en tenter l'expérience.

Voici copie de la circulaire que l'Hon. Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec a adressé aux membres de la législature Provinciale :

“ Dans le but d'arriver à connaître le rendement moyen de la betterave à sucre dans les différentes parties de cette Province, l'Honorable Commissaire a fait venir de Belgique cinq cents livres de grains de betterave choisis, qu'il se propose de distribuer par petites quantités aux cultivateurs qui seraient disposés à faire l'essai de cette culture.

“ L'Honorable Commissaire a cru que le meilleur moyen à prendre pour placer cette graine avantageusement était de s'adresser aux membres de la Législature. En conséquence je suis chargé de vous prier de vouloir bien me donner les noms de trois ou quatre cultivateurs de votre comté qui pourraient faire un essai soigné et bien raisonné de cette culture. La graine sera transmise immédiatement aux cultivateurs que vous nous désignerez avec les instructions ci-jointes auxquelles ils seront priés

de se conformer. En retour, nous leur demanderons à l'automne des échantillons des betteraves qu'ils auront récoltées de cette graine, afin de les faire analyser pour connaître leurs qualités saccharines; nous leur demanderons de plus un rapport sur cette culture, indiquant l'étendue et la qualité du sol dans lequel les betteraves auront poussé, les engrais employés, les différentes façons données au sol, et le rendement au minot et au poids.

"Veuillez vous assurer d'avance que les agriculteurs que vous désignerez pour faire ces essais de culture de betteraves à sucre, soient disposés à y donner toute leur attention, et soient en état de fournir les rapports que nous leur demandons."

Viennent ensuite les renseignements sur la manière de cultiver avec avantage la betterave à sucre.

Ainsi donc, ceux qui désireraient tenter cet essai pourraient s'adresser au membre qui les représente dans notre Parlement provincial, qui dans l'intérêt de la classe agricole, se fera un plaisir de fournir tout ce dont ils auront besoin pour réussir dans cette culture facile, mais qui demande du soin et des connaissances agricoles toutes spéciales.

"Le Traité Populaire de la culture de Betterave" par M. Cuisset sera mis aussi à la disposition de ceux qui se chargeront de faire cet essai.

Nous encourageons les cultivateurs à ne point négliger cette nouvelle ressource, qui leur est offerte. C'est une industrie féconde en richesse et destinée à donner encore plus de prix aux terres que les cultivateurs ensementent à chaque année.

N'émigrez pas

Nous reproduisons du *Courrier du Canada* les excellents conseils offerts à ceux qui seraient de nouveau tentés de chercher fortune à l'étranger, principalement aux Etats-Unis. Nous avons occasion de lire plusieurs journaux anglais publiés aux Etats-Unis, et nous pouvons certifier que le tableau que fait M. l'écrivain du *Courrier du Canada*, n'est nullement exagéré. Afin de prévenir une plus grande gêne de la part de nos compatriotes qui ont l'intention de tenter les voyages, nous prions nos abonnés de leur communiquer ces renseignements qui pourraient leur être d'un grand avantage.

"Comme il y a encore ce printemps des gens qui partent ou se disposent à partir du Canada pour émigrer aux Etats-Unis, il est du devoir de la presse de les avertir de la déception inévitable qui les attend là-bas. S'ils ignorent que l'ouvrage manque aux Etats-Unis à des centaines de milliers d'ouvriers et de travailleurs, que l'argent y est aujourd'hui pour le moins aussi difficile à gagner qu'ici, que ceux qui ont la chance d'avoir de l'emploi, ont des gages excessivement réduits, tandis que le coût de la vie est resté comparativement très-élevé, il faut le leur apprendre. Si, ensuite, ils persistent à vouloir courir après des déboires certains, oh! bien, tant pis pour ces imprudents incorrigibles. La presse ayant accompli son devoir, n'aura pas de reproches à se faire.

"Toutes les semaines, depuis quelque temps surtout, il arrive à Richmond, à Sherbrooke, à St. Jean, à Montréal, etc., des convois de chemin de fer avec des chars remplis de Canadiens que le manque d'ouvrage oblige à quitter les Etats-Unis. Parmi eux, il y a un bon nombre qui étaient partis du Canada, depuis un mois ou un mois et demi seulement. Ils ont été obligés de s'en revenir après s'être convaincus qu'il n'y aurait rien à gagner pour eux cette année aux Etats-Unis, et après avoir dépensé inutilement à voyager le peu d'argent qu'ils avaient.

"Le retour, forcé de ces émigrés devrait donc être une leçon utile pour ceux qui s'approprient à partir avec l'espoir trompeur d'aller faire fortune là où des gens de plus d'expérience qu'eux n'ont seulement pas été capables de gagner laborieusement leur vie.

"Il n'y a pas à se le dissimuler, il y a actuellement aux Etats-Unis un tiers au moins de plus d'ouvriers que les manufacturiers n'en peuvent employer, et ceux qui réussissent à obtenir de l'emploi, gagnent des gages si faibles, comparés au coût de toutes les choses nécessaires à la vie, que loin de pouvoir faire des épargnes, ils ont généralement à peine de quoi subvenir à leurs dépenses.

"Les cultivateurs américains, profitant de l'abondance de la main-d'œuvre, ne paient pas davantage aux hommes qu'ils engagent pour travailler sur leurs terres. Là où ils avaient coutume de payer trente à quarante piastres par mois, ils ne donnent plus que quinze à dix-huit. Il ne vaut donc pas la peine de partir de nos campagnes, où la main-d'œuvre est en assez grande demande parmi nos cultivateurs, pour aller travailler à si bas prix chez nos voisins américains.

"Outre les travaux agricoles, qui peuvent fournir de l'ouvrage à un grand nombre d'hommes jusqu'à l'automne, il y a encore cette année nos grandes lignes de chemins de fer en voie de construction et nos canaux en voie d'agrandissement qui vont exiger l'emploi de beaucoup de monde et contribuer à activer les affaires en général dans notre pays.

"A tout prendre, la situation est encore moins critique au Canada qu'aux Etats-Unis, parce que le nombre d'ouvriers et de travailleurs sans emploi est comparativement moins considérable ici. De sorte qu'il y a imprudence, aveuglement même de partir de l'endroit où l'ouvrage est le plus facile à obtenir pour aller là où il est le plus difficile à trouver. Sans compter qu'après tout on peut encore vivre à meilleur marché au Canada qu'aux Etats-Unis, différence dont il convient de tenir compte.

"Nous suivons de près les affaires américaines, nous lisons attentivement la presse des Etats-Unis, nous sommes en relation continue avec des milliers de nos compatriotes émigrés, de sorte que nous sommes en position de nous bien renseigner sur la situation économique de nos voisins. Or, nous avons fait connaître cette situation telle qu'elle est, et nous défions la contradiction honnête. Nous n'avons aucun intérêt personnel à parler comme nous le faisons. Tout ce que nous désirons, c'est d'éviter des déceptions à un certain nombre de nos compatriotes qui s'imaginent qu'il est encore facile pour les canadiens d'aller gagner de l'argent aux Etats-Unis. La position de ceux qui y habitent déjà, n'est pas ce qu'elle était il y a quelques années, alors que l'industrie, l'agriculture et le commerce américains étaient à l'apogée de leur prospérité; mais leur position deviendra encore pire si l'émigration continue d'y encombrer les classes ouvrières.

"La trop grande abondance de la main-d'œuvre dans les centres manufacturiers a contribué pour une large part à rendre aussi précaire qu'elle l'est la position des ouvriers, d'abord, en conduisant à une production trop considérable pour les besoins du marché, ensuite, en faisant baisser les gages d'une manière disproportionnée au coût des choses nécessaires à la vie. L'effet a suivi la cause, et il ne disparaît qu'avec la cause, c'est-à-dire, lorsque l'encombrement des classes ouvrières cessera.

"A tous ceux qui seraient atteints de la tentation de l'émigration, nous répétons donc: Dans votre propre intérêt, n'émigrez pas.

"S'il vous faut changer de place, allez plutôt au Manitoba, où vous trouverez un meilleur avenir pour vous-mêmes et vos familles."

Soins à apporter aux abeilles pendant ce mois

Les abeilles, pendant ce mois, exigent le plus de soin; c'est le temps où elles font la plus grande dépense des provisions qu'elles ont amassées, parce que leurs sorties fréquentes excitent leur appétit, et qu'elles ne trouvent encore rien dans la campagne. On ne peut donc toucher aux ruches sans le plus grand danger.

Dans les premiers jours de ce mois, si l'air est assez doux, on visite les ruches, et quand on ne craint pas trop de refroidir les abeilles, on soulève la ruche pour nettoyer la table; on la raclo ensuite pour enlever toutes les ordures, on la frotte après, et on l'essuie avec un linge ou une poignée de paille. On ôte alors le grillage qui fermait l'entrée, et on ne laisse que peu d'ouverture, afin que les mouches ne sortent pas toutes ensemble; il suffit que trois ou quatre puissent passer à la fois, jusqu'à ce que l'air extérieur soit assez tempéré pour qu'on puisse les laisser sortir sans gêne.

"En visitant les ruches, on examine avec soin l'intérieur, afin d'ôter la moisissure des gâteaux, les papillons et les fausses teignes qui s'y seraient établies, et les araignées qui auraient tendu leurs filets. On examine les provisions, pour en donner à

celles qui en manquent, comme on l'a dit. On ne doit pas berner le nombre de ses visites, mais les proportionner aux circonstances, pour prévenir et pourvoir aux besoins des abeilles. En donnant de la nourriture aux ruches indigentes; il faut ne laisser que très-peu d'air à la ruche pour éviter le pillage; il pourrait même arriver qu'on fût obligé de griller les ouvertures après qu'on aurait donné de la nourriture aux ruches faibles et dépourvues. Après leur première sortie, on leur donne le sirop indiqué dans les remèdes prescrits contre leurs maladies, pour prévenir la dysenterie ou la guêre.

Il est nécessaire d'entourer les ruches d'herbes aromatiques, d'en écarter les plantes nuisibles et de mauvaise odeur, et de nettoyer tous les alentours. Si elles sont loin de quelque rivière ou ruisseau, on met à leur proximité des auges pleines d'eau propre, sur laquelle on fait flotter des brins de paille, ou de petits morceaux de bois, afin qu'elles s'y posent pour boire, sans courir les risques de se noyer.

Petite chronique

Nos manufactures de fromage.—Nous reproduisons de la *Seine Agricole* les réflexions suivantes qu'elle fait en ce qui concerne l'introduction de plusieurs fromageries dans une même paroisse:

Jusqu'à présent nous avons constaté avec bonheur les succès obtenus par nos industriels canadiens dans l'établissement des fromageries au milieu de nos belles campagnes; mais aujourd'hui, nous devons élever la voix, afin d'avertir nos amis du danger qu'il y aurait d'établir un trop grand nombre de fromageries dans la même paroisse.

Ici, en Canada, peut-être, plus que partout ailleurs, on a la manie de se jeter tous à la fois, dans un même genre d'industrie, du moment que cette industrie rapporte à ses innovateurs d'assez bons bénéfices; de là des déboires et des découragements qui font dire: que le Canadien n'est pas persévérant dans ses entreprises.

Souvent on agit ainsi sans consulter les besoins de la population et ceux de l'exportation.

Il nous semble que les pertes qu'ont eu à subir l'an dernier un grand nombre de manufacturiers, sont plus que suffisantes pour faire réfléchir sérieusement ceux qui désirent établir de nouvelles fromageries, là où il y en a déjà trop.

Quelquefois, dans l'espérance de grands bénéfices on tient plus à la manufacture du produit qu'à sa qualité, de là des pertes par dépréciation de la manufacture, à l'étranger,—et le bas prix obtenu pour l'objet manufacturé.

Il ne suffit pas de faire du fromage, mais il le faut faire bon, même excellent, de manière à établir la réputation de nos manufactures à l'étranger.

Pour que le fromage soit bon il faut que le lait le soit aussi, et pour l'obtenir ainsi, il est de toute nécessité que les animaux soient en bonne santé, que le pâturage soit abondant et que l'eau soit pure.

Si l'eau est stagnante, le lait est empoisonné, car l'eau, comme la nourriture, agit sur les qualités lactifères de la vache, et le fromage confectionné avec un tel lait, deviendra on fermentation et sera détestable au goût. Il en sera de même, pour le fromage dont le lait aura séjourné dans un lieu malsain.

Chaque paroisse devrait conserver une partie des vaches laitières pour la confection du beurre, dont le prix est à la hausse; tandis que le reste sera destiné aux fromageries. En agissant ainsi, chacun aura bénéfice et le pays en profitera.

—D'après une correspondance adressée de St. Jean, Terre-neuve, au *Citizen* de Halifax, le vent de l'Est qu'il fait depuis quelques jours favorise grandement la pêche au loup-marin. Le vent force les loups-marins à se réfugier dans les baies, où on les prend facilement. On affirme que 100,000 loups-marins ont été ainsi pris le long de la côte. Ce nombre est probablement exagéré. Il est cependant certain qu'un nombre très-considérable a été pris de cette manière.

Les vapeurs ont dégarqués environ 150,000 loups-marins. La plupart des vaisseaux sont repartis pour le deuxième voyage. Tous les loups-marins pris cette année sont de bonne grandeur; il n'y en a pas de trop jeunes, comme par les années passées.

Toute chose considérée, on a raison de croire que la pêche sera satisfaisante sans être ce qu'on peut appeler une "bonne pêche." Le prix de l'huile sera probablement élevé.

RECETTES

Amorce merveilleuse pour attirer les Renards à l'affût

On prend quatre livres de hannetons, quatre livres de graisse de viande rôtie, et un pot de terre dans lequel il faut mettre d'abord deux livres de la graisse rôtie, et ensuite les hannetons; puis y ajouter une livre de graisse d'oie rôtie, et jeter par dessus les deux autres livres de graisse de viande avec un peu de galbanum et de camphre; on ferme bien le pot, et on laisse pourrir le tout dans du fumier de cheval chaud, pendant six semaines ensuite on en frotte la semelle des souliers, ou va sur les terriers des renards, on se promène aussi dans les routes ou dans les bois, et on se retire à son affût.

Moyens singuliers pour tirer les Renards à l'affût

Il faut attacher une poule vivante au pied d'un arbre qui soit dans une taille proche d'un fort où il y ait des renards, puis nouer à l'aile de la poule une longue ficelle, monter sur l'arbre, se hutter dedans, et être une demi-heure sans faire de bruit, car les renards ont toujours l'oreille au guet; après ce temps on tire la ficelle pour faire crier la poule; les renards, ainsi que les chats, chats-harets, entendant le cri de la poule, croient que c'est quelque autre petit renard qui vient de la petite guerre et qui emporte sa proie; et pour en avoir leur part, ils accourent au cri, et alors on les peut tirer aisément. On doit changer de place lorsqu'on a tiré, et aller loin de cet endroit.

On peut encore tirer les renards à l'affût, au clair de la lune de cette manière: Il faut être deux ou trois; deux se portent à la rive du bois sur des arbres, et un autre porte avec lui deux poules au via, et se place à cinquante ou cent pas de la rive du bois, de manière que cela fasse le triangle avec les deux tireurs qui sont posés sur les arbres; celui qui tient les poules, les fait crier de temps en temps, pour attirer les renards à la portée des tireurs, qui doivent prendre garde de blesser celui qui fait crier les poules.

Chemin de Fer du Grand Tronc		Division Rivière-du-Loup	
STATIONS	Tr. de Passagers	Tr. de Passagers	Tr. de Fret
Pointe-Lévy	8-00	8-15	8-30
Chaudière	8-25	8-40	8-55
St. Jean	8-40	8-55	9-10
St. Henri	8-55	9-10	9-25
St. Charles	9-10	9-25	9-40
St. Michel	9-25	9-40	9-55
St. Valère	9-40	9-55	10-10
St. François	9-55	10-10	10-25
St. Pierre	10-10	10-25	10-40
St. Jérôme	10-25	10-40	10-55
Cap St. Jacques	10-40	10-55	11-10
L'Anse à Gilles	10-55	11-10	11-25
L'Islet	11-10	11-25	11-40
Trois-Saumons	11-25	11-40	11-55
St. Jean Port-Joli	11-40	11-55	12-10
St. Roch	11-55	12-10	12-25
St. Anne	12-10	12-25	12-40
Rivière-Québec	12-25	12-40	12-55
St. Denis	12-40	12-55	1-05
St. Paschal	12-55	1-10	1-25
St. André	1-10	1-25	1-40
St. Alexandre	1-25	1-40	1-55
St. Antoine	1-40	1-55	2-10
St. Louis	1-55	2-10	2-25
St. Pierre-Loup	2-10	2-25	2-40
St. Jean	2-25	2-40	2-55
St. Charles	2-40	2-55	3-10
St. Michel	2-55	3-10	3-25
St. Valère	3-10	3-25	3-40
St. François	3-25	3-40	3-55
St. Pierre	3-40	3-55	4-10
St. Jérôme	3-55	4-10	4-25
Cap St. Jacques	4-10	4-25	4-40
L'Anse à Gilles	4-25	4-40	4-55
L'Islet	4-40	4-55	5-10
Trois-Saumons	4-55	5-10	5-25
St. Jean Port-Joli	5-10	5-25	5-40
St. Roch	5-25	5-40	5-55
St. Anne	5-40	5-55	6-10
Rivière-Québec	5-55	6-10	6-25
St. Denis	6-10	6-25	6-40
St. Paschal	6-25	6-40	6-55
St. André	6-40	6-55	7-10
St. Alexandre	6-55	7-10	7-25
St. Antoine	7-10	7-25	7-40
St. Louis	7-25	7-40	7-55
St. Pierre-Loup	7-40	7-55	8-10
St. Jean	7-55	8-10	8-25
St. Charles	8-10	8-25	8-40
St. Michel	8-25	8-40	8-55
St. Valère	8-40	8-55	9-10
St. François	8-55	9-10	9-25
St. Pierre	9-10	9-25	9-40
St. Jérôme	9-25	9-40	9-55
Cap St. Jacques	9-40	9-55	10-10
L'Anse à Gilles	9-55	10-10	10-25
L'Islet	10-10	10-25	10-40
Trois-Saumons	10-25	10-40	10-55
St. Jean Port-Joli	10-40	10-55	11-10
St. Roch	10-55	11-10	11-25
St. Anne	11-10	11-25	11-40
Rivière-Québec	11-25	11-40	11-55
St. Denis	11-40	11-55	12-10
St. Paschal	11-55	12-10	12-25
St. André	12-10	12-25	12-40
St. Alexandre	12-25	12-40	12-55
St. Antoine	12-40	12-55	1-05
St. Louis	12-55	1-10	1-25
St. Pierre-Loup	1-10	1-25	1-40
St. Jean	1-25	1-40	1-55
St. Charles	1-40	1-55	2-10
St. Michel	1-55	2-10	2-25
St. Valère	2-10	2-25	2-40
St. François	2-25	2-40	2-55
St. Pierre	2-40	2-55	3-10
St. Jérôme	2-55	3-10	3-25
Cap St. Jacques	3-10	3-25	3-40
L'Anse à Gilles	3-25	3-40	3-55
L'Islet	3-40	3-55	4-10
Trois-Saumons	3-55	4-10	4-25
St. Jean Port-Joli	4-10	4-25	4-40
St. Roch	4-25	4-40	4-55
St. Anne	4-40	4-55	5-10
Rivière-Québec	4-55	5-10	5-25
St. Denis	5-10	5-25	5-40
St. Paschal	5-25	5-40	5-55
St. André	5-40	5-55	6-10
St. Alexandre	5-55	6-10	6-25
St. Antoine	6-10	6-25	6-40
St. Louis	6-25	6-40	6-55
St. Pierre-Loup	6-40	6-55	7-10
St. Jean	6-55	7-10	7-25
St. Charles	7-10	7-25	7-40
St. Michel	7-25	7-40	7-55
St. Valère	7-40	7-55	8-10
St. François	7-55	8-10	8-25
St. Pierre	8-10	8-25	8-40
St. Jérôme	8-25	8-40	8-55
Cap St. Jacques	8-40	8-55	9-10
L'Anse à Gilles	8-55	9-10	9-25
L'Islet	9-10	9-25	9-40
Trois-Saumons	9-25	9-40	9-55
St. Jean Port-Joli	9-40	9-55	10-10
St. Roch	9-55	10-10	10-25
St. Anne	10-10	10-25	10-40
Rivière-Québec	10-25	10-40	10-55
St. Denis	10-40	10-55	11-10
St. Paschal	10-55	11-10	11-25
St. André	11-10	11-25	11-40
St. Alexandre	11-25	11-40	11-55
St. Antoine	11-40	11-55	12-10
St. Louis	11-55	12-10	12-25
St. Pierre-Loup	12-10	12-25	12-40
St. Jean	12-25	12-40	12-55
St. Charles	12-40	12-55	1-05
St. Michel	12-55	1-10	1-25
St. Valère	1-10	1-25	1-40
St. François	1-25	1-40	1-55
St. Pierre	1-40	1-55	2-10
St. Jérôme	1-55	2-10	2-25
Cap St. Jacques	2-10	2-25	2-40
L'Anse à Gilles	2-25	2-40	2-55
L'Islet	2-40	2-55	3-10
Trois-Saumons	2-55	3-10	3-25
St. Jean Port-Joli	3-10	3-25	3-40
St. Roch	3-25	3-40	3-55
St. Anne	3-40	3-55	4-10
Rivière-Québec	3-55	4-10	4-25
St. Denis	4-10	4-25	4-40
St. Paschal	4-25	4-40	4-55
St. André	4-40	4-55	5-10
St. Alexandre	4-55	5-10	5-25
St. Antoine	5-10	5-25	5-40
St. Louis	5-25	5-40	5-55
St. Pierre-Loup	5-40	5-55	6-10
St. Jean	5-55	6-10	6-25
St. Charles	6-10	6-25	6-40
St. Michel	6-25	6-40	6-55
St. Valère	6-40	6-55	7-10
St. François	6-55	7-10	7-25
St. Pierre	7-10	7-25	7-40
St. Jérôme	7-25	7-40	7-55
Cap St. Jacques	7-40	7-55	8-10
L'Anse à Gilles	7-55	8-10	8-25
L'Islet	8-10	8-25	8-40
Trois-Saumons	8-25	8-40	8-55
St. Jean Port-Joli	8-40	8-55	9-10
St. Roch	8-55	9-10	9-25
St. Anne	9-10	9-25	9-40
Rivière-Québec	9-25	9-40	9-55
St. Denis	9-40	9-55	10-10
St. Paschal	9-55	10-10	10-25
St. André	10-10	10-25	10-40
St. Alexandre	10-25	10-40	10-55
St. Antoine	10-40	10-55	11-10
St. Louis	10-55	11-10	11-25
St. Pierre-Loup	11-10	11-25	11-40
St. Jean	11-25	11-40	11-55
St. Charles	11-40	11-55	12-10
St. Michel	11-55	12-10	12-25
St. Valère	12-10	12-25	12-40
St. François	12-25	12-40	12-55
St. Pierre	12-40	12-55	1-05
St. Jérôme	12-55	1-10	1-25
Cap St. Jacques	1-10	1-25	1-40
L'Anse à Gilles	1-25	1-40	1-55
L'Islet	1-40	1-55	2-10
Trois-Saumons	1-55	2-10	2-25
St. Jean Port-Joli	2-10	2-25	2-40
St. Roch	2-25	2-40	2-55
St. Anne	2-40	2-55	3-10
Rivière-Québec	2-55	3-10	3-25
St. Denis	3-10	3-25	3-40
St. Paschal	3-25	3-40	3-55
St. André	3-40	3-55	4-10
St. Alexandre	3-55	4-10	4-25
St. Antoine	4-10	4-25	4-40
St. Louis	4-25	4-40	4-55
St. Pierre-Loup	4-40	4-55	5-10
St. Jean	4-55	5-10	5-25
St. Charles	5-10	5-25	5-40
St. Michel	5-25	5-40	5-55
St. Valère	5-40	5-55	6-10
St. François	5-55	6-10	6-25
St. Pierre	6-10	6-25	6-40
St. Jérôme	6-25	6-40	6-55
Cap St. Jacques	6-40	6-55	7-10
L'Anse à Gilles	6-55	7-10	7-25
L'Islet	7-10	7-25	7-40
Trois-Saumons	7-25	7-40	7-55
St. Jean Port-Joli	7-40	7-55	8-10
St. Roch	7-55	8-10	8-25
St. Anne	8-10	8-25	8-40
Rivière-Québec	8-25	8-40	8-55
St. Denis	8-40	8-55	9-10
St. Paschal	8-55	9-10	9-25
St. André	9-10	9-25	9-40
St. Alexandre	9-25	9-40	9-55
St. Antoine	9-40	9-55	10-10
St. Louis	9-55	10-10	10-25
St. Pierre-Loup	10-10	10-25	10-40
St. Jean	10-25	10-40	10-55
St. Charles	10-40	10-55	11-10
St. Michel	10-55	11-10	11-25
St. Valère	11-10	11-25	11-40
St. François	11-25	11-40	11-55
St. Pierre	11-40	11-55	12-1

de Portnouv, peu éloignée de l'Eglise, des moulins à scies et à farine et aussi près du dépôt projeté du chemin de fer. Très-bien bâtie. Il y a cinquante arpents en culture, une belle et bonne sucrerie, et elle est très-bien boisée. Conditions faciles, s'adresser sur les lieux à M. Victor Leclerc.

Les directeurs des Sociétés d'agriculture sont priés d'en donner avis dans leur paroisse respective, ainsi que les abonnés à la *Gazette des Campagnes*.

VICTOR LECLERC.

St. Basile, 9 avril 1876.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Soumission pour terrassement, poses de lisses, etc.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Secrétaire des Travaux Publics, et endossées "Soumission pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de LUNDI, le 22 MAI prochain, pour l'EXCAVATION et le TERRASSEMENT qui doivent être exécutés sur cette section du chemin de fer du Pacifique s'étendant depuis CROSS LAKE vers l'est jusqu'à PORTAGE DU RAT, LAC DES BOIS, ayant environ 37 milles de longueur; aussi pour le TERRASSEMENT requis depuis l'extrémité OCCIDENTALE du 13e contrat jusqu'à la RIVIERE ANGLAISE, une distance d'environ 80 milles; aussi pour la POSE DES LISSES et autres TRAVAUX DE CONSTRUCTION, à l'ouest de FORT WILLIAM.

Pour les plans, les spécifications, les quantités approximatives, les formules de soumission et autres informations, s'adresser au bureau de l'ingénieur en chef, Outaouais.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est pas faite d'après la formule imprimée, et si le soumissionnaire ne se conforme pas aux conditions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Outaouais, 24 avril 1876.



CONTRATS DES MALLES

Des soumissions adressées au maître-général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi VENDREDI, le 23 JUIN prochain pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les endroits ci-dessous mentionnés du 1er OCTOBRE prochain.

BUCKLAND et ST. LAZARE, trois fois par semaine.

BUCKLAND et ST. MAGLOIRE, une fois par semaine.

ILE AUX GRUES et MONTMAGNY, une fois par semaine

QUEBEC et VALCARTIER, deux fois par semaine.

ST. OCTAVE et le CHEMIN INTERCOLONIAL, trois fois par semaine.

ST. SYLVESTRE et ST. SYLVESTRE EST, trois fois par semaine.

On peut se procurer plus amples informations sur les conditions proposées et des plans de soumissions en s'adressant aux bureaux de poste ci-dessus mentionnés et aux bureaux intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,

Québec, 25 avril 1876.

FABRIQUE D'INSTRUMENTS ARAOIRES

De toutes espèces, Poèles, Roues de wagons, Charrettes, etc.

LE soussigné, propriétaire de la Fonderie de l'Isle-Verte, informe messieurs les Marchands, Cultivateurs et Meuniers, qu'il a rebâti sa fabrique d'instruments aratoires et qu'il est prêt à fournir à des conditions faciles: Charrues de toutes espèces, fonte pour charrues, moulins à battre, criblés, roues de charrettes et wagons, toutes espèces de fontes pour moulins à scies et à farine. Il aura constamment en vente des voitures de toutes sortes.

CHS. BERTRAND, Isle-Verte.

Ste. Anne de la Pocatière, 27-avril 1876.

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

Ferme tes beaux yeux.....	Pavots	50 centims
Transports joyeux	Lambert.....	85
Les deux mères	Boissière.....	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chasse aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion.....	35
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre rose	M. A. D.....	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lognettes magiques	Gariboldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure : elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux... ..	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Souviens-toi	Spindler.....	40
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothé	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombine, Polka	Dessaux	50
Andalusia, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Adriatique	"	60

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11½ rue St. Jean. QUÉBEC.

POULAIN A VENDRE

A la Ferme-Modèle du Collège de Ste. Anne

UN magnifique poulain âgé de 35 mois, couleur alezon-clair (*Bright Sorrel*); hauteur de 16½ mains; allure légère et rapide.

Ce superbe animal vient du célèbre étalon *Messenger*, appartenant à la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, et d'une bonne jument ¼ sang.

S'adresser au Procureur du Collège Ste. Anne
St. Anne de la Pocatière, 4 mai 1876.